

Réunion en mairie du vendredi 4 Décembre 2020 à 15 h.

Etaient présents : le Maire Julien Luya – Christophe Chaland 1^{er} adjoint en charge de l'urbanisme environnement et patrimoine - Mme Besse Services Techniques Urbanisme, Economie, Foncier.
Pour le Bureau de l'Association : Daniel Cartier – Paul Bertrand – Gérard Dupuy – Robert Valla Irène Charles.

Contournement de la RD 500, boulevard urbain dans le vallon de l'Echapre :

Le Département a terminé les études administratives. Toutes les parties sont d'accord pour la faisabilité ; seule attente, l'engagement financier de l'Etat pour l'échangeur de la Croix bleue au Chambon-Feugerolles.

Monsieur le Maire Julien Luya doit s'entretenir la semaine prochaine avec la Préfète et nous tiendra au courant.

Pour rappel : La lettre de la Région et du CD 42 du 10/07/2019 distribuée aux habitants de Firminy officialisant la construction de la déviation, rappelée sur cette page.

Réflexion : La région pourrait prendre provisoirement en charge la partie de financement de l'état afin d'avancer plus rapidement (précédent dans le Gier et pour les travaux projetés sur la RN 88 en Haute Loire). Voir notre courrier au Président de Région, rappelé sur cette page.

3^{ème} tranche de travaux bd Fayol : Le projet se fera en co-maîtrise d'ouvrage entre ville de Firminy et Saint Etienne Métropole. Un programme d'étude pour la 3^{ème} et dernière tranche de sécurisation du Boulevard Fayol a été arrêté entre Ville de Firminy et SEM. La convention est sur le point d'être signé sur le début de l'année 2021. Une consultation d'équipe de maîtrise d'œuvre devrait être lancée d'ici le printemps prochain pour que les études de projet soient entreprises dès le mois de juin 2021.

Le réseau d'eau potable est totalement obsolète (80 ans) et à refaire, ce qui renchérit considérablement le coût de l'opération. Une réunion avec la population devrait être organisée. Pour les deux premières tranches elles n'ont pas eu lieu malgré l'engagement pris.

Nous insistons sur la nécessité d'impliquer la population pour l'étude et la réalisation, en privilégiant toujours l'intérêt général.

Nous revenons à la charge afin de raccrocher à cette dernière tranche le giratoire du Bas de la Côte **extrêmement dangereux.**

Demande d'une piste cyclable. Grande dangerosité pour les cyclistes compte tenu du trafic de camions en constante augmentation qui roulent de plus en plus vite aujourd'hui. Lors de la présentation de la 2^{ème} tranche qui avait été faite en mairie de Firminy, ni SME, ni la Mairie n'avaient pris en compte notre demande.

Nota : pour la première tranche il n'y a eu ni concertation ni présentation.

Urbanisme : Le boulevard Fayol sera repensé au niveau de l'Urbanisme général. La déviation de la RD500 permettra d'envisager une autre forme d'usage du boulevard Fayol ce qui renforce le caractère d'urgence de trouver une solution de déblocage pour lancer les études du projet de déviation. Pour nous il est urgent de redonner un autre visage à ce quartier. Régler au plus vite les friches commerciales (ancien Ets Martinez).

Trafic routier sur le boulevard et réaménagement des accès au Centre Commercial.

Une rencontre a eu lieu entre les élus de la ville de Firminy et les représentants du Centre Commercial. La station-service du Centre Leclerc actuellement implantée à proximité du magasin Célio est prévue d'être déplacée sur le terrain situé en face du Leclerc Drive et du garage Bellia. Ce projet a pour but de rendre la station plus accessible depuis la RN88 afin de supprimer la circulation des camions d'approvisionnement en carburant sur le boulevard Fayol. Ce nouvel emplacement pourrait être un premier pas pour désengorger le boulevard au niveau des deux ronds-points. L'Association insiste sur la nécessité d'étudier les accès à ce centre qui sont à la fois dangereux et générateurs d'un trafic intense sur tout le quartier.

Le feu tricolore pédagogique de l'école : Ne fonctionne plus depuis des mois. Ce problème sera résolu. Nous disons notre étonnement : Les parents d'élèves ne sont pas intervenus en ce sens pour garantir leur sécurité et celle de leurs enfants.

Le boulodrome accueillera la cantine scolaire pour les élèves demi-pensionnaires de l'école de Fayol. Nous approuvons et félicitons cette initiative.

Les nuisances par le passage des véhicules en particulier des PL sur plaques d'égout ne sont pas résolues. Monsieur Méniri (SEM) est venu sur place et a jugé que ce n'était pas nécessaire d'intervenir. Pas facile de communiquer avec SEM, loin du citoyen. Christophe Chaland va faire remonter l'information pour qu'une solution soit trouvée de manière que les tampons des regards soient alignés au niveau de l'enrobé.

ENEDIS : Robert Valla leur a signalé, à 4 reprises un poteau penchant dangereusement pas réglé à cette heure.

Chemin du Béal : 3 constructions en cours : Une autorisation de fermeture de la rue pour 2 mois à partir de juillet pour ces travaux. La rue est toujours fermée. Cette voie est très fréquentée par les habitants du quartier et par les enfants qui se rendent à l'école du Mas. Nécessité d'intervenir rapidement afin qu'elle puisse être rouverte. Cela évitera le cheminement piéton le long du boulevard. Mme Besse voit cela la semaine prochaine et vérifie les autorisations.

Poubelles sur les trottoirs : Les anciens immeubles n'ont pas de local prévu, donc pas facile à résoudre ! Très prochainement 3 poubelles pour les déchets. Nécessité, pour nous que la police fasse respecter la réglementation en la matière : accessibilité piétons et salubrité.

Stationnement sauvage des voitures sur les trottoirs obligeant les piétons à marcher sur la chaussée avec le risque que cela induit. Il faut agir.

Propreté : Une nouvelle organisation est mise en place et commence à porter ses fruits.

Sécurité : 3 policiers municipaux arrivent (6 prévus au total). Des résidents demandent une intervention pour insécurité au niveau du petit gymnase, trafic...

Mur d'escalade : Nous avons proposé l'implantation du mur d'escalade extérieur à proximité des locaux de l'amicale. Pas de demandes des dirigeants de l'amicale et les élus nous indiquent que ce projet n'est pas été programmé car non prioritaire aujourd'hui. Notre proposition n'est donc pas retenue.

Projet immobilier de l'OPH à Cote Char : Officiellement abandonné, à la grande satisfaction des habitants du quartier et de notre Association.

Fin de réunion à 17 h

Une photo est prise à la demande de l'Association.